

Présidence de la République
Etat-Major Particulier
Centre des Hautes Etudes de Défense
et de Sécurité



Centre des Hautes Études de Défense et de Sécurité

Direction des Programmes spéciaux

Programme Jeunes, Défense, Sécurité et Paix (PJDSP)

Webinaire

06 avril 2021

« Jeunesse, violence et sport »



Rapport général

DPS/ Avril 2021

INTRODUCTION

Devant la recrudescence de la violence chez les jeunes en Afrique et ailleurs, le Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS), a initié un débat sur ses manifestations au Sénégal et sa propagation dans le milieu du sport.

C'était le **06 avril 2021**, à l'occasion du webinaire organisé dans le cadre de son Programme Jeunes, Défense, Sécurité et Paix (PJDSP), sur le thème : « **Jeunes, violence et sport** ».

Le 06 avril marque en effet, la célébration de la «*Journée internationale du sport au service du développement et de la paix*», proclamée par les Nations unies et célébrée chaque année depuis 2014. Cette journée est une commémoration mondiale du pouvoir qu'a le sport de favoriser la paix et de contribuer au changement social et au développement communautaire.

Pourquoi cette thématique ?

Le contexte sécuritaire actuel, est marqué par la persistance de menaces classiques¹, la montée en puissance de défis tels l'extrémisme violent, le terrorisme, l'immigration clandestine, la cyber criminalité qui ont pour corollaires, de graves violations de droits humains et des incidences socio-économiques notables. Ces dernières viennent aggraver les déterminants de ce contexte : pauvreté, chômage des jeunes, manque de perspectives, etc.

D'ailleurs, cette couche de la société qui représente actuellement 16%² de la population mondiale, se révèle jouer un rôle de premier plan en étant bien souvent, les acteurs de ces actes violents.

Dans l'espace physique, s'adonner à ces différentes activités, requiert de l'endurance et des aptitudes physiques certaines et le sport semble être la voie indiquée pour satisfaire ces exigences.

En effet, un constat fait ces dernières années, révèle que le milieu du sport³, milieu de socialisation idéal pour les jeunes, peut être un lieu de rencontre dans un processus de radicalisation. Ce qui amène certains à considérer le sport, comme un outil de communication ou pire encore, un espace discret pour véhiculer des messages de radicalisation. L'histoire révèle d'ailleurs que, certains terroristes ayant commis des attentats en France et ailleurs en Europe, sont passés par des clubs sportifs.

Objectifs

Malgré le fait que des cas similaires ne soient pas notés au Sénégal, le CHEDS qui fait dans la prévention de l'extrémisme violent, a donc voulu, tirer la sonnette alarme et vérifier avec l'aide d'experts, si le milieu sportif constitue réellement, un environnement

propice à la violence des jeunes en Afrique et plus spécifiquement, au Sénégal mais également, voir comment en faire un outil de promotion de la non-violence, un vecteur de paix et un terreau de la citoyenneté par les jeunes.

Participants .

Cette activité qui a duré près de deux heures (2h) sur *Zoom*, a été présidée par le Général de brigade Mbaye CISSE, Directeur général du Centre et a vu la participation d'une quarantaine (40) de personnes parmi lesquelles : le Secrétaire général du Ministère des Sports, les représentants du Ministère de la Jeunesse et du Service Civique national (SCN), le Directeur général de Challenges Academia (France), la Directrice des Sports de la Jeunesse et de la vie associative de la Mairie de Dakar, la Secrétaire générale du Conseil national de la Jeunesse du Sénégal (CNJS), le Directeur régional du Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP), la Présidente du Réseau Paix et Sécurité pour les femmes de l'espace CEDEAO (RESPFECO), la Conseillère technique en Sécurité urbaine de la Ville de Dakar, des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), de la Représentante du Bureau Paix et Sécurité Afrique Subsaharienne de la Fondation Friedrich Ebert (PSCC/FES), de la Représentante de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC), des universitaires, des jeunes chercheurs, etc.

¹ Criminalité organisée, trafics divers, en particulier d'armes et de drogue.

² ONU, <https://www.un.org/fr/observances/youth-day>.

³ Notamment les clubs de foot et les salles de combats et d'arts martiaux.

Dans leurs propos liminaires, la Directrice des Programmes spéciaux du CHEDS, Coordonnatrice de l'activité et le Général CISSE, Directeur général du Centre, ont tour à tour, souhaité la bienvenue aux participants, rappelé l'objectif de la rencontre et fait part de leurs attentes.

Pour le Docteur Christiane AGBOTON, Directrice des Programmes spéciaux, cette activité s'inscrit dans le cadre du Programme Jeunes, Défense, Sécurité et Paix (PJDSP), initié par le Centre, pour faire des jeunes, des acteurs aptes à s'impliquer dans les questions de Paix et Sécurité. Il a été lancé, le 20 juin 2019 en partenariat avec le Centre régional du Leadership du Young African Leader Initiative (CRL-YALI) et le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP).

« **Ma force est dans la Paix** », un slogan emprunté au numéro d'Afrique citoyenne contre les armes légères, par le groupe de travail des jeunes ayant conceptualisé le programme sous la supervision de la DPS, est un appel fort à la jeunesse, qui représente près de 60% de la population, pour être des artisans et vecteurs de Paix.

La Direction des Programmes spéciaux, vitrine du Centre aux cibles diversifiées, ne ménagera aucun effort, pour faire des jeunes des ambassadeurs de la Paix et de la Citoyenneté.

Pour le Général Mbaye CISSE, l'objectif de cette rencontre était de jeter une lumière sur ce phénomène et de le mettre en corrélation avec la violence et surtout, avec les menaces émergentes tel que le djihadisme. A l'heure actuelle, il est légitime de se poser un certain nombre de questions entre autres : comment un espace réputé de socialisation et de réalisation physique et psychique de soi, puisse-t-il être suspecté d'être un lieu d'incubation et de promotion de tendances identitaires qui peuvent menacer les fondements de notre vivre ensemble ?

Dans son mot de bienvenue, le Directeur général n'a pas manqué de saluer les efforts d'anticipation de la Direction des Programmes spéciaux pour le choix du thème qui est assez pertinent, mais également, pour la qualité des intervenants sollicités.

A ces derniers, il a adressé ses vifs remerciements pour avoir bien voulu accepter malgré des calendriers chargés, de partager leurs travaux de recherche et expérience dans le cadre de ce webinaire.

Enfin, pour le DG du CHEDS, au Sénégal, même si les violences notées dans les sports de masse (football et combats de lutte), sont au stade juvénile, il n'est jamais trop tôt pour prévenir. Donc, à l'issue de ce webinaire, il était attendu que le phénomène de violence dans le milieu du sport soit mieux perçu d'une part et d'autre part, de voir s'il y'a des raisons de s'inquiéter au Sénégal ? Si oui, faire des recommandations qui pourraient être transmises aux décideurs.

Directrice des Sports de la Jeunesse et de la vie associative de la Mairie de Dakar, Madame Fanta DIALLO a modéré cette session. En introduisant le thème de la rencontre, elle a tenu à rappeler la vocation première du sport qui est d'être un support à l'insertion par le bien-être qu'il procure, ainsi que le lien social qu'il crée. Les bienfaits de sa pratique, s'appuieraient sur trois dimensions : d'abord, l'amélioration des relations interpersonnelles, ensuite, la canalisation de l'agressivité et enfin, le dépassement de ses propres limites.

Pour la modératrice, l'organisation de ce webinaire sur ce thème et à cette date qui marque la « *Journée internationale du sport au service du développement et de la paix* », est une initiative à saluer et à encourager dans la mesure où, cette thématique n'est pas développée en Afrique car, disposant de très peu de données.

Après avoir présenté les deux intervenants, elle les a invités à répondre aux questions suivantes : dans le contexte actuel, n'assistons-nous pas à une déviation des valeurs positives (contrôle de soi, respect, solidarité, abnégation) du sport ?

Cet espace offre-t-il réellement des opportunités pour la radicalisation, l'acquisition d'aptitudes physiques et psychologiques en vue d'actes violents ? Est-ce une réalité en Afrique et plus spécifiquement au Sénégal ?

Si oui, comment prévenir la radicalisation dans le sport ? Comment faire du sport un outil de promotion de la non-violence et un vecteur de paix pour et par les jeunes ?

Communications

Communication n°1 : « Violence chez les jeunes au Sénégal : état des lieux et perspectives »

Premier intervenant du panel, Docteur Djibril DIOP était venu partager les résultats de l'étude faite sur la violence chez les jeunes au Sénégal, plus exactement à Dakar. Son intervention était axée autour de quatre (04) points : le contexte et la problématique de l'étude (I), les hypothèses de recherche (II), la démarche méthodologique (III) et les résultats proprement dits de l'étude (IV).

I. Contexte et problématique

Aujourd'hui, le lien entre urbanisation et sécurité n'est plus à démontrer. Il est inscrit au cœur de l'Agenda international depuis l'adoption de l'Agenda urbain ONU-Habitat/Istanbul de 1996 puis, celui de Quito en 2016.

D'autres programmes sont venus renforcer l'établissement de ce lien tels que : le Programme «Villes sûres et inclusives » (ONU-Habitat/CRDI) qui a couvert toutes les villes d'Afrique de l'Ouest et le Programme «Comprendre et surmonter l'exposition des jeunes à la violence, l'exclusion et l'injustice en Afrique» (CRDI 2016-2020).

A Dakar, il est noté depuis quelques années, une recrudescence de la violence malgré de multiples initiatives pour la juguler.

En effet, on note un passage d'une insécurité de survie à une insécurité criminelle, l'implication de plus en plus de jeunes, notamment de jeunes filles et une généralisation du phénomène. A cela s'ajoute, des initiatives⁴ prises mais avec des acteurs qui malheureusement, n'interagissent pas.

Eu égard au manque de connaissances sur l'efficacité des réponses et sur les déterminants de la violence chez les jeunes, différentes questions ont été posées dans le cadre de cette étude notamment : l'efficacité des réponses apportées jusque-là, les liens entre aménagement des quartiers et violence, situations socioéconomiques, exclusions socio-culturelles, conditions de vie des jeunes dans le contexte sénégalais et enfin, les politiques et technologies pour prévenir et/ou lutter plus efficacement contre la violence et l'exclusion auxquelles font face les jeunes (F/G) en milieu urbain.

II. Hypothèses de recherche

Le développement de plateformes de gouvernance urbaine inclusive soutenue par la valorisation des TIC, permet de prévenir les situations d'exclusion qui favorisent la violence chez les jeunes (G/F) et d'assurer leur résilience. Trois (3) hypothèses de recherche ont été posées.

D'abord, l'exclusion économique, sociale, politique et la marginalisation des expressions culturelles des jeunes ainsi que le défaut d'aménagement des quartiers, sont à l'origine de leur implication dans la violence en milieu urbain.

Ensuite, l'efficacité des politiques de prévention et de lutte contre l'exclusion et la violence chez les jeunes ainsi que les stratégies de résilience, supposent l'établissement de partenariats entre acteurs institutionnels, associatifs et communautaires, l'appropriation par les jeunes des stratégies officielles, l'intégration de leurs pratiques et la différenciation des solutions selon le genre.

Enfin, l'utilisation appropriée des TIC constitue un champ d'innovation dans la conception et la mise en œuvre des mesures de prévention et de gestion de la violence dans les quartiers dits sensibles.

III. Démarche méthodologique

Cette démarche s'est faite en deux (02) temps.

Dans un premier temps, une approche inclusive qui s'articule autour des acteurs sociaux et institutionnels dans leur diversité a été entreprise. Les méthodes de collecte étaient également variées et ont été faites selon les formats ci-après : enquêtes quantitatives⁵, institutionnelles⁶, par quartiers⁷, focus-groups et récits de vie avec les jeunes (filles/garçons) victimes ou auteurs de violences, diagnostic en marchant⁸, ateliers

multi-acteurs avec les acteurs institutionnels, sondages délibératifs auprès des communautés et recueil des mains courantes de la police.

Dans une seconde, une étude et analyse comparatives de la situation a été faite dans deux communes cibles : HLM, une commune planifiée (ville de Dakar) et Médina Gounass, commune non lotie (Banlieue).

S'agissant des méthodes de traitement des données, il s'agissait de traitement statistique⁹ des données quantitatives et qualitatives mais également, de la cartographie.

IV/ Résultats de la recherche

Les résultats de l'étude révèlent que les jeunes sont victimes de violences multiformes¹⁰ allant des violences physiques¹¹ à des conduites déviantes¹² en passant par les atteintes aux biens¹³, les violences verbales¹⁴ et les violences sexuelles¹⁵ et autres formes de maltraitements.

Et parmi ces jeunes, les filles sont exposées à plus de 60% aux risques de violences physiques que les garçons.

De manière générale, bien que les filles soient considérées plus vulnérables face aux situations de violences, les garçons en sont les premières victimes. En effet, si 16,7% des filles sont victimes de violences physiques, 24,5% de garçons le sont et il en est de même de toutes les autres formes de violences.

Par ailleurs, les garçons sont aussi en première ligne en tant qu'auteurs d'actes violents, quelles que soient leurs formes.

L'étude révèle qu'au moins une fois, les jeunes sont impliqués en tant qu'auteurs dans : 8,8% des cas de violence physique, 13,9% des cas de violence verbale, 2,8% des cas d'atteinte aux biens d'autrui, 0,1% des cas dans des violences sexuelles et 0,7% des cas dans de mauvaises pratiques affligés à autrui.

La fréquentation de certains espaces publics, a un lien avec les types de violences identifiés (physiques, verbales, atteintes aux biens, etc.).

On observe ainsi, une sensibilité certaine entre l'espace fréquenté et le sexe. Par exemple : les terrains de sports sont fréquentés majoritairement par les garçons (87%). Il en est de même pour les salles de sports (89%), les places publiques (70%), les jardins et parcs (71%). Et les jeunes filles préfèrent fréquenter d'autres espaces dans 41% des cas.

Cependant, il est à noter que la résilience des jeunes se fait à plusieurs niveaux et fait intervenir divers acteurs.

- Le rôle fondamental de la famille dans la résilience des jeunes face à la violence

Il est ressorti de l'étude que les jeunes ne restent pas passifs devant les situations de violence, ils développent des mécanismes de résilience propres.

⁴ Opérations de sécurisation des FDS et création de police de proximité, mise en place de Maisons de Justice, d'organismes dédiés et initiatives communautaires et de la société civile

⁵ Questionnaire – +900 jeunes (filles/garçons répartis entre les 2 communes.

⁶ Entretien individuel semi structuré avec les acteurs institutionnels et les acteurs communautaires.

⁷ Niveau d'aménagement et d'équipement.

⁸ Marches exploratoires dans les quartiers avec les jeunes.

⁹ A plat, bi-varié, multivarié avec SPSS et Excel.

¹⁰ Au moins, 20,6% des jeunes ont été victimes de violences physiques, 41,7% de violences verbales, 3,7% de violences sexuelles, 44,1% d'atteintes aux biens et 2,9% de mauvaises pratiques assimilables à la violence

¹¹ Coups et blessures, gifles, bousculades, etc.

¹² Usages et trafic d'alcool et/ou de drogue, etc.

¹³ Cambriolages, vols, agression, etc.

¹⁴ Insultes, menaces, etc.

¹⁵ Viol, excision, etc.

La résilience institutionnelle quant à elle, est portée par des institutions et organisations qui interviennent dans la prévention, la prise en charge et l'accompagnement de victimes de violences¹⁶.

- La famille et la communauté, les remparts face à la violence des jeunes

Les résultats de l'étude révèlent que les facteurs de résilience des jeunes face aux situations de violences sont d'ordre individuel, familial et communautaire. En effet, dans 55% des cas, c'est le contrôle de soi qui empêche le jeune de basculer dans la violence, dans 77%, ce sont les conseils des parents le dissuadent et le regard du voisin dans 19% des cas. En outre, l'encadrement religieux au niveau communautaire joue aussi un rôle important dans cette résilience. Ainsi, dans 44% des cas, il permet aux jeunes de ne pas s'engager dans la violence.

- Les TIC comme moyen de prévention et de gestion de la violence chez les jeunes ?

Au Sénégal, 89,4% des jeunes de 15 à 35 ans disposent d'un téléphone portable. Parmi eux, au moins une fois, certains l'ont utilisé pour diffuser de bonnes pratiques de prévention pour lutter contre la violence (7,2%), alerter d'une scène de violence (4,6%), dénoncer quelqu'un (2,7%) attirer l'attention sur la présence d'un délinquant dans un secteur (1,4%) et sensibiliser sur les risques encourus dans un endroit (2,9%).

Parmi les jeunes qui utilisent les réseaux sociaux (65,2% WhatsApp et 61,5% Facebook), 21,7% l'ont fait, au moins une fois, pour prévenir ou lutter contre la violence, 50,7% pour diffuser de bonnes pratiques, 31,6% pour sensibiliser sur les risques dans un endroit, 11,8% pour attirer l'attention sur la dangerosité d'un secteur, 7,4% pour dénoncer quelqu'un et 7,4% pour attirer l'attention sur la présence d'un délinquant.

Plus essentiellement, il est ressorti des résultats de l'étude qu'au Sénégal, le cadre de gouvernance de la sécurité urbaine est désarticulé.

Les politiques publiques de prévention et de gestion de la violence sont essentiellement portées par les Forces de Défense et de Sécurité (Police et Gendarmerie), assistées par l'Agence d'assistance à la Sécurité de Proximité (ASP), à travers l'axe prévention.

De leur côté, les élus locaux, la société civile et les acteurs communautaires sont aussi acteurs de la sécurité au niveau territorial. Mais leur apport n'est pas trop pris en compte.

Des sociétés privées de sécurité assurent également la protection des personnes et des biens. Mais elles ne sont pas intégrées dans le dispositif sécuritaire.

On note malheureusement, une faiblesse et/ou absence totale de coopération entre les différents intervenants et une inexistence d'articulation formelle ainsi qu'un cadre d'intervention clair au niveau opérationnel. Or, ce cloisonnement des interventions

est un obstacle de taille pour une meilleure prise en charge de la problématique sécuritaire au niveau local.

« Communication n°2 : Sport et instrumentalisation des jeunes »

Elle a été faite par Monsieur Médéric CHAPITAUD qui devait entretenir l'auditoire, d'une autre forme de violence chez les jeunes, celle de la radicalisation dans le milieu du sport. Il devait entre autres, expliquer comment le sport peut-il être instrumentalisé pour radicaliser des jeunes et éventuellement, proposer des solutions de prévention et de lutte. Son intervention s'est faite autour des trois (03) points suivants : la radicalisation dans le sport en France : mythe ou réalité ? (1), la menace des Educateurs Sportifs Radicalisés/Recruteurs (ESR) (2) et quelques recommandations de prévention (3).

1/ La radicalisation dans le sport en France : mythe ou réalité ?

En France, tout a démarré en 2015, lorsque le Service central du renseignement territorial (SCRT) produit une note intitulée « le sport vecteur de communautarisme voire de radicalisme ».

Cette dernière qui n'était destinée qu'aux forces de sécurité et aux autorités gouvernementales, fuite dans la presse quelques mois après sa rédaction. En réalité ladite fiche n'analyse pas grand-chose, mais elle alerte sur le fait qu'il y'a un vrai problème sur l'ensemble du territoire national, lié à une forme d'entrisme religieux au sein des clubs de sport.

L'intérêt pour les services de renseignement était de poser le débat sur le lien entre sport et radicalisation. Ce qui n'a pas manqué de susciter un débat politique et médiatique important.

La question du lien entre radicalisation et sport apparaissait ainsi, dans les radars des services de sécurité. Un an plus tard, le site gouvernemental stop-djihadisme.gouv.fr¹⁷ révèle que le club de sport et l'association sont les deux premiers lieux de radicalisation au sein de l'hexagone. Ces entités devancent le lieu de culte et la prison comme lieu d'endoctrinement.

Mais à partir de 2017, lors d'un colloque sur « sport et la radicalisation » organisé par le Conseil Régional d'Ile-de-France en novembre, le Chef de l'Unité de coordination de lutte antiterrorisme (UCLAT) rappelle que les personnes radicalisées dans le champ sportif se trouvent dans les sports de combat (38%), la musculation (15%) et les sports collectifs (13%). Il faut préciser que ce n'est pas tout le sport qui est impacté, mais quelques activités.

La France n'est pas un cas isolé en Europe. En effet, on se rend compte que d'autres attentats perpétrés dans certains pays du continent ont été faits par des pratiquants du sport. A titre d'exemple, nous pouvons citer : Madrid en 2004 (selon Scott Atran, recrutement des auteurs dans le sport), Londres en 2005 Mohammed Sidikke Khan qui a recruté les kamikazes dans les clubs de sport, Copenhague en 2015 (Omar El Hussein - Boxe Thai), Bruxelles en 2016 (Najim Lachraoui – Taekwondo), Londres en 2017

¹⁶ Démembrements de l'État, organismes internationaux, syndicats, ONG, OCB, GPF, etc.

¹⁷ <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/>

(Khuram But - Kickboxing, éducateur) et Barcelone en 2017 (Boxe, Futsal, Judo).

En tout état de cause, la prise de conscience des forces de sécurité est indéniable mais ne semble pas complètement partagée par les acteurs du sport.

Toutefois, la multiplication des articles journalistiques s'intéressant à cette problématique, et plus particulièrement aux biographies des auteurs d'attentats, suscite des interrogations chez les éducateurs sportifs.

1.1. Biographie des auteurs des attentats terroristes en France (2012-2019)

En étudiant l'ensemble des biographies des auteurs des attentats terroristes qui ont perpétrés des attaques sur le territoire français, il est mis en évidence dès 2016, que des liens existaient entre le parcours des terroristes et la pratique sportive (Chapitoux, 2016 ; Chapitoux & Terral, 2020).

Sans que l'on puisse déterminer si le sport a eu un rôle effectif dans cette radicalité, la récurrence de cette dualité est troublante. Ainsi, il a été identifié au cours de la période 2012-2019, dix-huit attentats et vingt-quatre auteurs. Tous ont au moins, une pratique sportive et peuvent être catégoriser de la manière suivante : 56% dans les sports de combat, 30% dans les sports collectifs, 7% dans le tir sportif et 7% dans la musculation.

C'est donc, confirmer les conclusions des travaux des forces de sécurité ou l'alerte prédictive du Conseil de l'Europe qui mentionnait dans son document¹⁸ *Éthique et sport en Europe* (2011, p.149) : « L'enrôlement de jeunes par des extrémistes dans le cadre de pratiques sportives doit être pris en considération avec plus de fermeté. Les rencontres fédérales de football autrefois épargnées le sont de moins en moins.

En effet, c'est le futsal qui est le plus touché, au même titre que les autres sports les plus pratiqués dans les quartiers (sports de combat, musculation, etc.) ». Ainsi, les liens entre la pratique sportive, la radicalisation ou le terrorisme, ne semblent pas être un phénomène émergent (Atran, 2003 ; Fatès, 2004 ; Hecker, 2007 ; Sageman, 2007).

Si les auteurs des attentats islamistes sont connus pour avoir une pratique sportive, il est nécessaire de questionner plus en profondeur cette filiation car, les valeurs portées par le sport sont très éloignées des ambitions djihadistes.

1.2. Différentes hypothèses

Face au constat précité, il faut opter pour plusieurs hypothèses pouvant expliquer ce lien entre le sport, la radicalisation ou le terrorisme.

Dans un premier temps, on envisage ce constat comme la résultante d'un simple point de passage ou d'une coïncidence car il semble évident que le sport est pratiqué par de nombreux enfants, adolescents et adultes au cours de leur vie. Toutefois cette hypothèse peut être écartée. Le fait de retrouver toujours les mêmes familles d'activités sportives nous interroge.

Le sport est-il un terreau de radicalisation comme le présument les services de renseignement ?

Le Sport, comme entité, n'est pas naturellement un lieu de contrôle, c'est plutôt un espace de permissivité où l'on peut, parfois, voire apparaître des déviances comme la radicalisation. Cependant, il ne nous semble pas que l'on puisse affirmer que ce secteur puisse être un terreau de radicalisation bien qu'il existe des failles structurelles et réglementaires à combler pour préserver l'intégrité physique et morale des plus jeunes de nos pratiquants.

La pratique ciblée avec un objectif utilitaire est l'hypothèse qui retient principalement notre intérêt. Les Armées et les forces de sécurité, à travers le monde, ont toujours utilisé le sport comme un outil de préparation au combat. Les terroristes islamistes ne font qu'usiter les mêmes méthodes. L'État Islamique, et de nombreux autres groupes terroristes avant eux, ont invité¹⁹ leurs affidés à s'entraîner dans les clubs d'arts martiaux/sports de combat pour se préparer au djihad. Cette invitation à contourner les valeurs portées par le sport, nous conduit à interroger la place des éducateurs sportifs qui entraînent ces apprentis terroristes.

2/ La menace des Educateurs Sportifs Radicalisés/Recruteurs (ESR)

Cette menace suscite de nombreuses réflexions tant le rôle d'un entraîneur sur un groupe de jeunes peut conduire au meilleur comme au pire.

2.1 La risque des ESR

Les ESR ont la position, le charisme et les outils pédagogiques pour réaliser un endoctrinement, du prosélytisme et entraîner des jeunes dans l'idéologie extrémiste. Conscient que cet argument est anxiogène et totalement contraire aux représentations de l'engagement de la très grande majorité des entraîneurs. Pourtant, ce profil existe bel et bien sur le territoire français sans que l'on puisse le quantifier réellement.

Dans la note du SCRT précitée, les rédacteurs soulignaient que des « clubs de boxe de combat drainent une population de jeunes habitants des quartiers sensibles. La conversion à l'islam ou la radicalisation dans la pratique de l'islam d'une partie des adhérents sont incontestablement liées à la fréquentation de ces deux salles. » (SCRT, 2015).

Au regard de la place prépondérante d'un entraîneur dans une salle de boxe, il est difficile de croire que celui-ci n'ait pas observé ces déviances. Il peut en être un acteur actif ou passif. Cette inquiétude policière s'est vérifiée dans le cadre de mes travaux de thèse bien qu'il faille nuancer mes résultats tant la difficulté à enquêter ce public est difficile.

Cependant, nous savons que plusieurs dizaines d'éducateurs sportifs sont aujourd'hui suivis par les services de renseignement français pour leur radicalisation. Ce constat est effrayant car le droit français ne permet pas de les empêcher d'exercer. Ils restent donc, au quotidien, en face à face pédagogique avec la jeunesse de notre pays malgré les tentatives parlementaires d'entraver ce dysfonctionnement que beaucoup estiment dangereux pour nos jeunes.

¹⁸ <https://www.cairn.info/ethique-et-sport-en-europe--9789287170750.htm>

¹⁹ https://archive.org/stream/How_can_I_train_myself_for_Jihad/How_can_I_train_myself_for_Jihad_djvu.txt. Page consultée le 8 février 2020

2.2 Les outils d'instrumentalisation des jeunes

Les techniques utilisées pour instrumentaliser les jeunes dans le cadre de la pratique sportive commencent à être identifiées. Les stages de boxe thaï pour les adolescents sont également proposés pour former à l'islam radical ou à la progression tactique par le paintball. Ces stages en Thaïlande sont réitérés depuis plusieurs années sans que l'on comprenne pourquoi ils ne sont pas bloqués par les autorités. On postule que cette pratique est « passée sous les radars » avant qu'elle ne soit mise en évidence et relayée dans les médias.

Par ailleurs, il faut aussi évoquer la création d'une cellule terroriste au sein d'un UFR STAPS où des jeunes étudiants ont été endoctrinés. L'un d'entre eux (entraîneur de boxe) a suivi un parcours chaotique (6 mois de prison pour trafic de stupéfiants au cours de sa scolarité) et a vraisemblablement utilisé le sport pour endoctriner et entraîner d'autres étudiants.

Le club dirigé par un ESR est aujourd'hui un espace d'endoctrinement et de recrutement évident que les services de renseignement ont appris à appréhender. Cependant, il est nécessaire de donner les outils aux jeunes pour se prémunir de ces pratiques déviantes.

3/ Comment prévenir cette menace chez les jeunes

La prévention chez les jeunes est l'enjeu de la décennie à venir mais il est nécessaire de rechercher des stratégies innovantes.

3.1 La formation comme outil de prévention

Il est nécessaire de proposer une stratégie tridimensionnelle pour espérer endiguer le développement des théories djihadistes. Trois publics nous paraissent indispensables à former.

Les jeunes sont les premiers concernés. Nous devons les aider à s'acculturer sur le sujet et à développer une forme d'esprit critique. Dès 8 ans, nous devons proposer des jeux multimédias autour des valeurs de la République et de la citoyenneté afin de leur faire appréhender leur environnement républicain. L'école et les clubs de sport sont au cœur du dispositif car ils seront présents pour accompagner les questionnements des enfants et des pré-adolescents. Pour les adolescents et les jeunes adultes nous utiliserons des outils multimédias²⁰ afin de les former à la prise de décisions sur des sujets sensibles comme la radicalisation. Ces outils impliquent une forte présence des professeurs et éducateurs sportifs dans les échanges suscités par les outils de réalité virtuelle.

Le deuxième public concerné par la formation est représenté par les éducateurs sportifs et les professeurs d'EPS. Étant en première ligne, il est indispensable de les doter des outils nécessaires à la compréhension du phénomène, à la détection et au signalement des profils déviants. Ainsi, ils pourront accompagner le questionnement des jeunes et aider les services de sécurité sur le profilage de certains individus.

Enfin, il est indispensable de former les forces de sécurité aux signaux spécifiques qui apparaissent

dans le sport. Comprendre les contextes des différentes disciplines, savoir observer des indicateurs structurels, normatifs ou relevant des codes (usages) sportifs.

Cette stratégie de formation tridimensionnelle est incontournable pour protéger la jeunesse de nos pays. En France, ces étapes se mettent doucement en place bien que les blocages intersectoriels demeurent.

3.2 Sécuriser le sport et faire évoluer l'intersectorialité

Pour sécuriser le sport, il nous paraît indispensable de faire appliquer la règle 50.2 de la charte olympique²¹ qui précise qu'« aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique » (Charte olympique, 2020, p. 93). En modifiant les règlements des fédérations sportives et en imposant au club de faire respecter le principe de neutralité, l'invisibilité de la religion évite le dévoiement de celle-ci auprès des jeunes. La fédération française de football (FFF) a imposé depuis quelques années la stricte neutralité à ces licenciés en modifiant l'article 1 des statuts fédéraux.

Concomitamment, il doit être envisagé de décloisonner les secteurs, notamment les frontières dressées entre le mouvement sportif et les services de sécurité. En France, ce décloisonnement est très compliqué pour ne pas dire inexistant. Nous restons convaincus que cet état de fait est un facteur limitant à la prévention de la radicalisation. Il est nécessaire de favoriser l'intersectorialité pour faciliter l'acculturation du mouvement sportif et prévenir le risque de radicalisation auprès des jeunes.

Discussions et recommandations

Il est ressorti des échanges, les recommandations suivantes qui ont été faites à l'endroit des autorités, des éducateurs et des parents.

❖ Autorités :

- il y a un changement de paradigme de la sécurité, ce qui nécessite aujourd'hui, l'implication d'autres acteurs en plus de ceux étatiques tels que les leaders coutumiers et religieux. Malheureusement, au Sénégal, on note un certain cloisonnement entre ces différents acteurs, surtout dans la banlieue dakaroise. La solution pourrait être la collaboration entre les ministères de la jeunesse, des Sports et de l'Intérieur. Des chargés de mission pourraient être nommés au sein de chacune de ces structures avec des accréditations ;
- une journée de la non-violence pourrait être initiée par le Ministère ;
- en France il existe un Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, secondé par les conseils locaux de sécurité au niveau local, ce qui n'est pas le cas au Sénégal. En France c'est dans ces instances que se fait le diagnostic du milieu sportif qui peut être à la fois, un lieu de radicalisation mais aussi, un levier de prévention. Il faudrait au Sénégal, un comité

²⁰ <https://challengesacademia.com/snapshot.php>

²¹ <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/General/IFR-Olympic-Charter.pdf>

semblable pour amener les acteurs de la sécurité qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, de fédérer leurs efforts ;

- il est important de contrôler le background des coachs de sport dans l'environnement des jeunes ;
- la jeunesse dans les stades et autres espaces doit être mieux encadrée et canalisée. Elle reflète souvent, les maux de la société (frustrations, revendications, etc.).

❖ **Educateurs et parents :**

- il est indispensable de doter les éducateurs et professeurs d'EPS, des outils nécessaires à la compréhension du phénomène de la radicalisation, à la détection et au signalement des profils déviants ;
- dans les espaces socio-éducatifs et sportifs, la prévention doit se faire dès le bas âge, à travers des rencontres interscolaires avec la participation des enseignements et des parents, afin de cultiver chez les enfants, la tolérance, la différence et l'acceptation de la défaite ;
- il ne faut pas perdre de vue qu'il existe d'autres formes de violence dans les espaces socio-éducatifs et sportifs qui sont d'ordre sexuelles et dont on ne parle pas souvent.
- la jeunesse dans les stades et autres espaces doit être mieux considérée et mieux encadrée, orientée et canalisée. Elle reflète souvent, les maux de la société (frustrations, revendications, etc.) ;
- au Sénégal, en dehors des violences juvéniles dans les stades, les formes de revendications du monde étudiantin sont assez violentes.

Pour le Secrétaire général du Ministère des sports du Sénégal, l'autorité veille au respect de la Charte internationale de l'EPS et du sport de l'UNESCO qui rappelle les valeurs et principes de la pratique sportive. Il travaille en parfaite collaboration avec le Ministère de l'éducation nationale pour la promotion de l'éducation scolaire.

En outre, une politique sectorielle pour la période 2016-2020 avait été adoptée et adossée au Plan Sénégal émergent (PSE).

Un travail fondamental est fait, en partenariat avec les fédérations et mouvements sportifs, en cours, visant à améliorer les changements attendus dans la pratique sportive, afin de promouvoir : « le sport pour tous, le sport à la base et les loisirs sportifs ».

Pour finir, le SG a rassuré l'assemblée sur le fait que les différentes recommandations faites à l'occasion du webinaire seront transmises à l'autorité.

Pour Le représentant du Ministère de la jeunesse, qui a salué l'initiative du CHEDS, le sport devrait être un vecteur de paix et un terreau de citoyenneté et, partant de là, assure que le ministère ne ménagera aucun effort dans ce sens.

Conclusion

Après deux heures de partage et de discussions, le webinaire s'est clôturé par les mots de remerciements du Docteur AGBOTON et du Directeur général du CHEDS, à l'endroit des participants avec une mention spéciale aux intervenants pour leur disponibilité et la pertinence de leur intervention.

Une matinée époustouflante dira le Général CISSE, pour magnifier l'importance de la rencontre dans la mesure où, de manière très nette, la corrélation entre l'aménagement urbain et la sécurité d'une part a été faite et d'autre part, celle entre la violence et le sport. Sans oublier bien évidemment, la variable démographique.

Le lien établi entre l'aménagement urbain et le niveau de violence (répartition spéciale) chez les jeunes au Sénégal et celui entre le sport et la radicalisation en France, invitent à s'interroger sur l'approche holistique à adopter pour la mise en œuvre des politiques publiques qui se doivent d'être inclusives.

Au Sénégal, le domaine académique doit se saisir de la question et approfondir la recherche.

Le CHEDS se réjouit de la participation des deux ministères les plus concernés à savoir le Ministère des sports et celui de la jeunesse. Une note synthétique de l'activité sera transmise à qui de droit.

Annexe Biographies des intervenants



Madame Fanta DIALLO

(Modératrice)

Directrice des Sports de la Jeunesse et de la Vie associative de la Ville de Dakar

Titulaire d'un DEA en sociologie, elle est très engagée dans le développement local de sa ville.

Activiste acharnée, elle se définit comme un défenseur des causes relatives au développement de son pays.

Elle est par ailleurs présidente de l'association Jeader (www.jeader.org), un do tank africain entièrement dédié aux jeunes entrepreneurs africains œuvrant pour le développement économique régional.



Docteur Djibril DIOP

(Intervenant n°1)

Enseignant-chercheur en gestion et sécurité urbaine

Parcours académique:

Docteur en géographie de l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne en 2004, Djibril DIOP est aussi titulaire d'un diplôme de 3^e cycle option « Stratégie et Politiques de Défense » de l'École de Hautes Études en Relations Internationales de Paris (HEI) en 2004, option Défense, où il a travaillé sur la « Contribution de l'Afrique dans la lutte mondiale contre le terrorisme ».

Parcours professionnel (questions de Défense et de Sécurité) :

- Février- novembre 2015: Administrateur chargé des Études, de la Recherche et du Développement de l'Agence d'Assistance à la Sécurité (ASP).
- Depuis novembre 2015: Président du Conseil de Surveillance (PCS) de l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA).

Domaines de recherche :

Décentralisation, développement local, gouvernance territoriale, de gestion urbaine, sécurité urbaine dans les pays en développement.

Travaux :

Chercheur principal du projet de recherche sur la « *Violence des jeunes à Dakar : facteurs et réponses* », Institut Africain de Gestion urbaine (IAGU) et Centre de Recherche Pour le Développement Internationale (CRDI) du Canada.



Monsieur Médéric CHAPITAU

(Intervenant n°2)

Directeur général de Challenge Academia (France)

Parcours professionnel:

- **Depuis 2020:** Expert radicalisation CIVIPOL
- **Depuis 2016:** Expert auprès du ministère de la Justice (PJJ) sur les problèmes de radicalisation
- **2016-2019:** Conseiller recherche SAS WaterForm
- **2008-2014:** Conseiller technique sportif FFSCDA au Ministère des sports
- **1995-2008:** Sous-officier au sein de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense)

Parcours académique:

- **Depuis 2016:** Doctorant en sociologie à l'université de Toulouse Sabatier
- **2013-2014:** Auditeur 25^{ème} session Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité et de la Justice (INHESJ)
- **2012:** Diplôme Universitaire en droit du Sport. Paris 1 La Sorbonne
- **2011:** Master 2 STAPS, spécialité Entraînement en Sport de Haut Niveau et Ingénierie de Formation
- **2008:** Master 2 STAPS, Sport Performance et Qualité de la Vie. Besançon.

Publications :

- CHAPITAU M. & P. TERRAL (2020), « La "radicalisation islamiste" les sports de combat comme expression de tensions intersectorielles », in Ferréol G. (sous la dir. de), Fiction ou Réalité, Bruxelles, Éditions Modulaires Européennes (EME)-Intercommunications.
- CHAPITAU M. & P. TERRAL (à paraître 2020), « Radicalité islamiste dans les sports de combat : "poing" aveugle de l'action publique ? », in Formation Sports de combat et arts martiaux, Jorrescam, Presse de l'université de Toulouse 1.
- CHAPITAU M. (2016), Le sport, une faille dans la sécurité de l'État, Paris, Enrick B éditions.
- CHAPITAU M. (2016), « De l'impunité du sport à la sécurité sportive ». Sécurité Globale, n°32.

Communications orales :

- Colloque International/ 14^{ème} JORRESCAM Association ADRESSE & UTI Capitole - Titre de la communication : "Radicalité islamiste dans les sports de combat, « poing » aveugle de l'action publique ? »
- Colloque "Radicalisation dans le sport, un constat qui questionne la gouvernance" Conseil Régional Ile de France.